

municipalités, je suis convaincu que nous parviendrons à mettre au point une méthode par laquelle la constitution nous aidera, au lieu de nous nuire, dans nos efforts pour coordonner la politique aux trois paliers de gouvernement.

Dans quelques minutes nous allons avoir maintes occasions de discuter du logement et des affaires urbaines tant sous le rapport du bill C-209 que des modifications à la loi sur l'habitation que je vais proposer. Les occasions ne manquent pas de discuter des politiques que nous avons mises en pratiques ou que nous appliquerons sous notre régime comme le révèlent les mesures législatives présentées au Parlement. Cette législation se traduit par des rouages financiers destinés à assurer suffisamment de capitaux pour les fonds hypothécaires, par les modifications à la loi nationale sur l'habitation, les progrès sensibles dans les consultations aux trois paliers de gouvernement, qui sont autant d'initiatives d'importance prises par le gouvernement et par moi-même depuis que je suis ministre. Ce résumé et cette brève perspective constituent une réplique suffisante à mes yeux à la résolution à l'étude. D'autres orateurs se chargeront de répondre aux autres points soulevés aux diverses étapes du débat sur les mesures qui seront présentées.

• (1500)

Je suis heureux d'avoir pu signaler les réalisations et politiques du gouvernement en matière de logement; on a pu ainsi les mettre en parallèle avec les solutions présentées dernièrement, lors d'une déclaration publique à Toronto, par le chef de l'opposition (M. Stanfield). On n'y disait pas grand-chose, selon moi, mais une chose m'a fait sursauter, sa déclaration sur le rôle du gouvernement fédéral. Au dire du chef de l'opposition, le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de coordination et d'appui. Je suis d'accord jusqu'à un certain point. Nous avons actuellement un nouveau processus de coordination tripartite et les amendements que nous proposons à la loi sur l'habitation visent à assurer aux provinces un appui dans leur programme de logement. Il me semble que le rôle du gouvernement fédéral ne se borne pas à coordonner et à appuyer, mais qu'il consiste également à diriger.

La Société centrale d'hypothèques et de logement se propose de présenter d'ici quelques jours des politiques audacieuses et c'est l'intention de mon ministère d'État chargé des Affaires urbaines, de montrer aux Canadiens comment résoudre les problèmes en matière de logement et d'affaires urbaines. Nous y voyons un rôle à remplir et un but à atteindre beaucoup plus importants que ne l'imagine le chef de l'opposition. Je suis déçu, je dois l'avouer, du rôle que cet honorable représentant entrevoit pour le gouvernement fédéral.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de voir que cette motion a entraîné le ministre chargé de l'habitation à réagir par une déclaration à la Chambre. Il nous est agréable qu'il nous parle de la future mesure législative sur le financement des hypothèques. Il n'a pas dit quand il serait question des modifications à la loi nationale sur l'habitation, mais j'espère que nous les étudierons en même temps. L'opposition s'est montrée disposée à collaborer, il y a deux ou trois semaines, lorsque nous avons adopté en sept jours les deux bills en faveur de nos vieillards et de nos anciens combattants. Si le bill attendu est bon, je suis sûr que le ministre en obtiendra l'adoption rapide.

[L'hon. M. Basford.]

Ma principale préoccupation est celle des gens à faible revenu ou sans revenu. Je m'inquiète aussi des centaines de millions de dollars que le gouvernement offre pour le logement. Bien sûr, de nombreuses maisons sont construites pour les riches, mais on ne fait rien pour favoriser le logement des pauvres et des nécessiteux. Il faut reconnaître que l'habitation est un besoin social, économique et physique de première importance; et pourtant, dans tout le Canada, il y a pénurie constante d'habitation à prix raisonnable pour les familles. Le choix est donc limité pour les familles nombreuses à faible revenu, ce qui les force à réduire les dépenses affectées à d'autres besoins ou à accepter un logement qui se situe bien au-dessous des normes ordinairement reconnues. En règle générale, elles n'ont pas les moyens de devenir propriétaires.

Pour pallier la situation, le gouvernement fédéral investit des fonds dans des programmes de logements à loyer modique construits dans les régions éloignées et isolées. Les gouvernements provinciaux et municipaux subventionnent des logements qui deviennent le plus souvent des ghettos sociaux. Quant à l'entreprise privée, elle continue à aider surtout la classe socio-économique la moins affectée par la pénurie de logements. L'amélioration durable du logement exigera une amélioration correspondante des conditions sociales responsables de la situation.

J'admets que c'est un objectif à long terme, mais de nombreux Canadiens vivent encore dans des logements au-dessous des normes minimales. Rien d'étonnant à ce qu'il y ait au Canada tant de logements de qualité inférieure. On n'a pas besoin d'études raffinées pour s'apercevoir qu'il y a encore des milliers de Canadiens mal logés. Le gouvernement libéral actuel persiste à faire une étude après l'autre—je reviendrai à cette question tout à l'heure.

Il y a un fait fondamental: on devrait améliorer ou démolir les logements de qualité inférieure, qui sont généralement occupés par des familles à revenu faible, et en construire de nouveaux. Le gouvernement au pouvoir doit fournir les fonds et la gestion nécessaires pour atteindre les gens que n'atteignent pas les programmes actuels de logement. Assez curieusement, une lecture rapide des intentions du gouvernement indique une situation très semblable à celle qui avait fait l'objet d'une fuite à l'égard du rapport Charney. Ces fuites n'étaient pas aussi graves que bon nombre de celles que j'ai vues dans des maisons de ma circonscription où les gens vivent dans des conditions déplorables, dont nous devrions avoir honte.

Les autorités chargées d'administrer les logements sociaux sont maintenant aux prises avec des problèmes plus vastes que la simple fourniture de logements acceptables. Il leur faut aussi fournir un milieu social moins détérioré par le bruit, par la pollution et par la stigmatisation sociale. Ces problèmes ne peuvent être résolus que grâce à une meilleure compréhension et à une collaboration plus étroite des trois niveaux de gouvernement. On devrait expérimenter avec des techniques comme des taux et conditions d'intérêt variables, des droits différés et divers degrés de propriété pour encourager le marché privé à s'intéresser au logement pour personnes à revenu faible. En même temps, cela devrait donner l'encouragement nécessaire pour permettre aux familles à revenu faible d'acheter leur propre maison. Les projets du gouvernement dans ce domaine n'incluent rien de sérieux à l'égard des familles à revenu faible qui économisent pour essayer de s'acheter une maison.

Il faudrait étudier des mesures permettant aux familles à revenu moyen ou faible d'emprunter le prix total de la propriété et, au besoin, de se faire subventionner par le